

Ajaccio, le **20 FEV. 2025**

AR : JA 210 583 4005 4

Affaire suivie par : DPM2A  
tél : 04 95 29 09 80  
dpm2a@mer.gouv.fr

Monsieur le maire,

Mes services portent un projet de création de quatorze servitudes de passage des piétons transversales au rivage de la mer sur votre commune (voir cartographie annexée). Ces servitudes ont pour but de relier la voie publique au domaine public maritime, et permettre ainsi le libre accès au rivage de la mer.

La sanctuarisation des accès au rivage au profit de la population est un sujet important.

Une enquête publique concernant ce projet aura lieu dans les semaines à venir.

Un commissaire enquêteur va être prochainement désigné. Il devra tenir une permanence à l'ouverture de l'enquête publique ainsi qu'une autre lors de la clôture.

Si vous le souhaitez, votre commune peut être désignée comme étant le siège de cette enquête publique. Dans le cas contraire, les locaux de la direction de la mer et du littoral de Corse seront désignés comme le siège de cette enquête publique.

Je vous prie de bien vouloir m'informer de l'option qui vous convient le mieux.

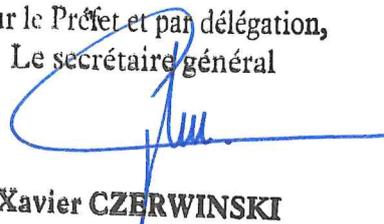
Mes services se tiennent à votre disposition pour vous présenter ce projet. Il permettra aux usagers de pouvoir rejoindre aisément le littoral de votre commune depuis la voie publique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Simas Sabatini*

Monsieur Charles CHIAPPINI  
Maire de Calcatoggio  
Mairie de Calcatoggio  
Place du Docteur VERSINI  
20111 CALCATOGGIO

Pour le Préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
**Xavier CZERWINSKI**

**Sujet :** Arrêté d'ouverture d'enquête publique servitudes transversales

**De :** DUBOIS Franck - DMLC/GIML/DPM 2A <franck.dubois@mer.gouv.fr>

**Date :** 21/03/2025 à 17:24

**Pour :** mairiedecalcatoggio.lemaire@orange.fr

Bonjour monsieur le Maire,

Faisant suite à notre échange d'hier, vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pour l'ouverture de l'enquête publique que nous vous avons présenté.

Cette enquête aura lieu entre le 07 avril 2025 à 09H00 et le 22 avril 2025 à 12H00. A votre demande votre commune sera le siège de cette enquête.

La commissaire enquêtrice désignée est madame Valérie ETTORI, elle tiendra deux permanences à la mairie. La première le 07 avril entre 09h00 et 12 h00, puis la seconde le 22 avril entre 09h00 et 12h00 également.

Restant à votre disposition, je vous souhaite un bon week-end à venir.

Bien cordialement

Franck Dubois

--

**Franck DUBOIS**

Gestionnaire du Domaine Public Maritime  
GIML/DPM 2A  
Direction de la Mer et du Littoral de Corse

Tel : +33 495290845  
[www.mer.gouv.fr](http://www.mer.gouv.fr)

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
ET DE LA COHESION  
DES TERRITOIRES**

Direction de la Mer et du Littoral  
de Corse

— Pièces jointes : —

Arrêté préfectoral d'ouverture d'une EP préalable à l'instauration de servitudes de passage des piétons transversales au rivage sur la commune de Calcatoggio\_AP.pdf

1,5 Mo